Juin 2020 - n° 70

BIM

Spécial élections

Bulletin d'Informations Municipales

Le nouveau Conseil Municipal de Recy

Mairie de Recy - Place de la Mairie - 51 520 Recy - Tel. : 03.26.68.36.45 - www.recy.fr

Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, de vous remercier pour votre confiance accordée lors des élections municipales du 15 mars.

Mes remerciements iront également à Michel VALTER aux côtés de qui j'ai appris les rouages de la vie communale depuis 1995 : Merci Michel d'avoir su, avec l'aide de tes équipes municipales, porter la commune de RECY là où elle est aujourd'hui.

Merci également à chaque conseiller municipal auprès de qui j'ai eu plaisir à travailler durant ces 25 dernières années.

Ma prise de fonction de Maire est effective depuis le 26 mai dernier et soulignons le côté inédit de ce début de mandat !

Des élections réalisées dans le respect des gestes barrières mais une date d'installation du nouveau conseil municipal reculée et longtemps imprécise, une prolongation de mandat pour l'équipe sortante assortie de la gestion d'une crise sanitaire sans précédent, de nombreuses nouvelles règles législatives et sanitaires à observer…

C'est une entrée en fonction pour le moins étonnante et complexe !

Pas de contact, la population à l'isolement, une communication « à distance », une vie associative interdite, l'annulation de cérémonies commémoratives… c'est difficile.

Nous regrettons la perte de certains de nos aînés pendant cette période, avec un adieu dans l'obligation de l'intimité la plus stricte, c'est douloureux.

Toutefois, RECY a su traverser avec une énergie positive cette période anxiogène : une solidarité de voisinage s'est fortement exprimée, la vie associative a montré toute sa force, les agents municipaux ont répondu présents à l'ensemble des sollicitations, les élus, anciens et nouveaux, sont restés mobilisés et ont œuvré au lien social. Merci à tous pour votre bienveillance !

Aujourd'hui il nous faut poursuivre la sortie de confinement : après la fourniture de masques et réouverture de l'école dans le respect du protocole sanitaire, il nous faut travailler à la reprise d'une vie nouvelle à (re)construire, à (ré)inventer dans le respect de nouveaux textes législatifs attendus impatiemment.

Je suis heureuse de vous présenter dans le détail le fonctionnement de votre nouvelle équipe municipale, d'ores et déjà à l'ouvrage, avec quelques dossiers en cours.

À bientôt,
Avec tout mon dévouement,

Carole SAGUET SIMON, Maire de Recy

La Mairie est ouverte **du lundi au vendredi** de **13 h 30 à 18 h 00** *(sur rendez-vous pendant toute la période COVID19)*

Permanence de Madame le Maire : **Chaque lundi de 16 h 00 à 18 h 00** *(sur rendez-vous)*

Tél. : 03 26 68 36 45 *(à partir de 11 heures)* - **www.recy.fr - mairie@recy.fr**

École Primaire Fernand VITRY **03 26 68 44 37**

Le Conseil Municipal de Recy

Carole SAGUET SIMON
Maire

Jacques LANDRAIN
1er Adjoint

Sylvie AUGUSTE
2ème Adjointe

Thierry DONRAULT
3ème Adjoint

Françoise BERTRAND BOCKSTAL
4ème Adjointe

Olivier KARAS
Conseiller Municipal délégué

Émilie HAUMONT
Conseillère Municipale déléguée

Hervé ARNOULD
Conseiller Municipal délégué

Régine THIÉBAULT
Conseillère Municipale déléguée

Raynald JOSEPH
Conseiller Municipal

Christelle PHILIPPE
Conseillère Municipale

Rodolphe RAMOTHE
Conseiller Municipal

Stéphanie DENNEVAL
Conseillère Municipale

Gaëtan LOUIS RICHÉ
Conseiller Municipal

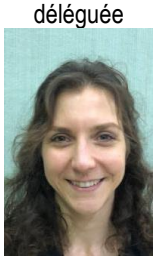
Mélanie CAUVIN
Conseillère Municipale

Les commissions communales

Syndicat Mixte de Démoustication en Aval de Châlons en champagne (SIDAC)
Gaëtan LOUIS RICHÉ (tit) et Jacques LANDRAIN (sup)

Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM)
Thierry DONRAULT (tit) — Gaëtan LOUIS RICHÉ (sup)
Jacques LANDRAIN (tit) — Raynald JOSEPH (sup)

Syndicat Mixte de la Marne moyenne (S3M)
Hervé ARNOULD (tit) — Jacques LANDRAIN (sup)
Gaëtan LOUIS RICHÉ (tit) — Carole SAGUET SIMON (sup)

Correspondants défense
Olivier KARAS et Sylvie AUGUSTE

Correspondants Sécurité Routière
Olivier KARAS et Sylvie AUGUSTE

Finances
Françoise BERTRAND BOCKSTAL, Christelle PHILIPPE, Rodolphe RAMOTHE, Jacques LANDRAIN, Hervé ARNOULD

Travaux – Maintenance – Éclairage public – Voiries réseaux
Jacques LANDRAIN, Thierry DONRAULT, Rodolphe RAMOTHE, Olivier KARAS, Hervé ARNOULD, Sylvie AUGUSTE

Vie associative – Fêtes et Cérémonies – Culture – Solidarité – Aînés
Sylvie AUGUSTE, Françoise BERTRAND BOCKSTAL, Christelle PHILIPPE, Stéphanie DENNEVAL, Émilie HAUMONT, Mélanie CAUVIN, Jacques LANDRAIN

Environnement – Cadre de vie – Propreté
Thierry DONRAULT, Gaëtan LOUIS RICHÉ, Françoise BERTRAND BOCKSTAL, Émilie HAUMONT, Raynald JOSEPH, Rodolphe RAMOTHE

Scolaire – Périscolaire – Jeunesse
Émilie HAUMONT
Christelle PHILIPPE, Stéphanie DENNEVAL, Raynald JOSEPH

Communication
Régine THIÉBAULT
Gaëtan LOUIS RICHÉ, Mélanie CAUVIN, Thierry DONRAULT

Urbanisme – Développement Économique – CAO
Hervé ARNOULD, Raynald JOSEPH, Jacques LANDRAIN, Régine THIÉBAULT, Rodolphe RAMOTHE

Affaires Civiles et Militaires – Plan Communal de Sauvegarde
Olivier KARAS

ZOOM sur les premiers dossiers actuellement à l'étude :

Vidéo protection du village :

Ce dossier, étudié depuis plus d'un an, sera déployé d'ici la fin de l'année. Il consiste à vidéoprotéger, dans le respect de la vie privée et de la législation, les points d'entrée/sortie du village et les bâtiments municipaux. Ce système d'enregistrement automatique pourra être mis à disposition des services de police dans le cadre d'enquêtes (vols et dégradations notamment). Une charte d'utilisation est à l'étude.

Antenne relais pour les téléphones mobiles :

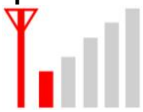

L'accès aux réseaux mobiles est de plus en plus difficile depuis notre village. Afin de permettre d'améliorer ces connections, l'implantation d'une antenne relais par l'opérateur *free* sur notre village, à l'extrémité des ateliers municipaux voie Chanteraine, est à l'étude. La convention fait actuellement l'objet d'un examen approfondi. Date d'installation souhaitée : novembre 2020.

Fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique dans notre village avance. Certaines rues sont d'ores et déjà éligibles. Si vous souhaitez savoir si votre logement peut en bénéficier, vous pouvez faire un test en vous rendant sur *www.orange.fr*. À noter qu'à ce jour le réseau en aérien n'est pas encore déployé.

OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE POUR CET ÉTÉ

Nous recrutons pour **juillet et août** un agent contractuel en CDD pour faire face aux besoins liés à l'entretien des espaces verts : tonte, désherbage, arrosage principalement. Étudiant en espaces verts privilégié. Permis B indispensable. Déposez votre candidature au secrétariat de Mairie ou par mail mairie@recy.fr si vous êtes intéressé.

Quelques repères post confinement – Incidences de l'observation des gestes barrières :

L'École Primaire Fernand VITRY a rouvert ses portes aux écoliers, exceptés les petites sections, à raison de 10 élèves par classe maximum afin de pouvoir respecter les gestes barrières. Ainsi, les enfants ont cours en présentiel les lundi et jeudi pour le premier groupe ; les mardi et vendredi pour le second. L'enseignement à distance est maintenu pour les autres jours.

La **vie associative** reste ralentie et les manifestations annulées jusqu'à la rentrée, les salles ne pouvant être rouvertes pour le moment.
Les salles communales (salle des fêtes, salle des sports…) restent pour l'heure fermées, dans l'attente de nouvelles consignes gouvernementales quant à la possible reprise des évènements associatifs, sportifs et familiaux. La Mairie réfléchit d'ores et déjà à l'installation de nouveaux équipements d'ordre sanitaire.
Les contraintes de désinfection actuelles monopolisent l'ensemble du personnel sur l'entretien de l'école et le nombre de personnes réunies en un même lieu clos reste limité.

L'Association Familles Rurales met en place un centre aéré durant trois semaines cet été, dans des conditions d'accueil revues. Une vingtaine d'enfants y participera.

L'**ERSM Basket** souhaite également pouvoir accueillir les jeunes durant l'été afin qu'ils renouent avec le basket. Les normes sanitaires ne nous permettent toutefois pas à ce jour d'autoriser la pratique de sport collectif en intérieur. Des informations complémentaires seront données aux parents concernés dès l'assouplissement des normes.

Pandémie de COVID-19

Le virus n'a pas disparu et circule toujours.

Alors continuons à respecter les gestes barrières bien connus de tous, lavez-vous les mains régulièrement, portez un masque dès que vous sortez et surtout au contact des personnes âgées et fragiles.

Et rappelez-vous qu'un masque « jetable » ne veut pas dire « biodégradable » ! Pour s'en débarrasser, direction la poubelle !

Une seconde distribution de masque en tissu dans le village sera organisée dès réception du reste de la commande.

Restons optimistes et vigilants et la COVID-19 ne RE-passera PAS !